



## Procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2026

**Présents** Monique NEDELLEC, Marc BOIZARD, Laurent THOMAS, Isabelle BIDEAU, Anaïs MURLA, Michel CLEACH, Yves-Marie DAYOT, Julie HOFER, Clément REUNGOAT, Marie-France ROLLAND, Stéphane REMEUR, Emmanuel TOCQUER

**Secrétaire de séance** Marc BOIZARD

**Absents / Excusés** Anne-Flore CZERWINSKI

**Nombre de membres en exercice : 13**

**Présents : 12 / Votants : 12**

**Date de convocation du conseil Municipal : 06/03/2026**

Mme le Maire ouvre la séance, en rappelant l'ordre du jour :

- Mise à jour du tableau des emplois
- Budget Principal Commune – Compte Financier Unique 2025
- Budget annexe Lotissement de Rozigou – Compte Financier Unique 2025
- Budget annexe Lotissement rue Ar Pont– Compte Financier Unique 2025
- Budget annexe Commerces – Compte Financier Unique 2025
- Budget annexe Commerces - Affectation de résultat
- Budget Principal Commune - Affectation de résultat
- **Ajout:** Sollicitation du volet 2 du Département pour les 4 constructions
- Questions et informations diverses

### **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 février 2026**

Aucune remarque, le PV est approuvé à l'unanimité.

**Vote : Adopté à l'unanimité (12 votants).**

### **1. Mise à jour du tableau des emplois**

Suite à l'affectation de Julien Barazer au poste de responsable des services techniques, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Il convient de supprimer le poste d'agent polyvalent chargé de l'entretien des espaces verts et des bâtiments et de créer le poste de responsable des services techniques.

**Missions principales du responsable des services techniques:** Diriger et coordonner les actions des services techniques, entretenir les bâtiments, les espaces verts, la voirie et le matériel roulant.

Il s'agit d'un emploi permanent à temps complet calibré du grade d'adjoint technique au grade de technicien principal de 1ère classe.

Le Comité Social Territorial a donné un avis favorable en date du 3 février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider la modification du tableau des emplois en conséquence.

**Adopté à l'unanimité (12 votants).**



## Procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2026

### 2. Budget principal Commune – Compte Financier Unique 2025

Voici les réalisations et résultats du budget principal pour l'année 2025 :

<b>COMMUNE</b>	Dépenses	Recettes	Résultat exercice N	Résultat N-1	Résultats SIMIF	Résultat de clôture exercice N
Investissement	213 692,06	419 913,33	206 221,27	287 857,28	153,29	<b>494 231,84</b>
Fonctionnement	599 228,12	747 474,63	148 246,51	45 608,82	365,44	<b>194 220,77</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le CFU 2025 du budget principal en dehors de la présence du Maire.

**Adopté à l'unanimité (11 votants).**

### 3. Budget annexe lotissement de Rozigou – Compte Financier Unique 2025

Voici les réalisations et résultats du budget annexe du lotissement de Rozigou pour l'année 2025 :

<b>LOTISSEMENT ROZIGOU</b>	Dépenses	Recettes	Résultat exercice N	Résultat N-1	Résultat de clôture exercice N
Investissement	7034,67		-7034,67	-154 860,05	<b>- 161 894,72</b>
Fonctionnement	7035,06	66 902,79	59 867,73	102 026,60	<b>161 894,33</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le CFU 2025 du budget annexe du lotissement de Rozigou en dehors de la présence du Maire.

**Adopté à l'unanimité (11 votants).**

### 4. Budget annexe lotissement rue Ar Pont – Compte Financier Unique 2025

Voici les réalisations et résultats du budget annexe du lotissement rue Ar Pont pour l'année 2025 :

<b>LOTISSEMENT RUE AR PONT</b>	Dépenses	Recettes	Résultat exercice N	Résultat N-1	Résultat de clôture exercice N
Investissement	271 050,56	356 626,21	85 575,65	-96 801,98	<b>-11 226,33</b>
Fonctionnement	271 325,56	271 050,56	-275,00		<b>- 275,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le CFU 2025 du budget annexe du lotissement rue Ar Pont en dehors de la présence du Maire.

**Adopté à l'unanimité (11 votants).**



## Procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2026

### 5. Budget annexe commerces – Compte Financier Unique 2025

Voici les réalisations et résultats du budget annexe commerces pour l'année 2025 :

<b>COMMERCES</b>	Dépenses	Recettes	Résultat exercice N	Résultat N-1	Résultat de clôture exercice N
Investissement	3333,32	4999,98	1666,66	-4999,98	<b>-3333,32</b>
Fonctionnement	119,00	8569,41	8450,41	3606,74	<b>12 057,15</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le CFU 2025 du budget annexe des commerces en dehors de la présence du Maire.

**Adopté à l'unanimité (11 votants).**

### 6. Budget annexe Commerces – Affectation définitive des résultats

Excédent de fonctionnement	12 057,15 €	12 057,15 € au 1068 en recettes d'investissement, excédents de fonctionnement capitalisés
Déficit d'investissement	- 3333,32 €	Au 001 en dépenses d'investissement, déficit d'investissement reporté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-De valider l'affectation définitive des résultats présentée ci-dessus pour les commerces.

**Adopté à l'unanimité (12 votants).**

### 7. Budget Commune – Affectation définitive des résultats

	Résultat de clôture	Affectation du résultat
Excédent de fonctionnement	194 220,77 €	143 855,33 € en 1068 (RI)
		50 365,44 € en 002 (RF)
Excédent d'investissement	494 231,84 €	En 001 (RI)



## Procès-verbal du Conseil municipal du 12 mars 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-De valider l'affectation définitive des résultats présentée ci-dessus pour la commune.

**Adopté à l'unanimité (12 votants).**

### **8. Sollicitation du volet 2 du Département pour les 4 constructions**

Un accord de principe a été validé par le Département au titre de son volet 2, afin d'accorder une aide de 50 000 € à la commune pour la construction de 4 logements sociaux pour personnes âgées autonomes.

Suite à l'attribution des marchés de travaux, la demande de subvention peut désormais être déposée en ligne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-De solliciter une aide de 50 000 € au titre du volet 2 pour la construction de ces 4 logements sociaux.

**Adopté à l'unanimité (12 votants).**

### **13. Questions et informations diverses**

- Demande reçue pour filmer la plage avec un drone (Entreprise Hemarina qui souhaite faire une vidéo institutionnelle dans le cadre du prix de l'inventeur Européen). Accord des élus sous réserve de l'accord de la Préfecture.

- Désignation de 2 assesseurs titulaires pour les élections municipales : Michel CLEAC'H et Isabelle BIDEAU.

Séance levée à 20H10.

La Secrétaire de Séance,  
Marc BOIZARD

Le Maire,  
Monique NEDELLEC